

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 19 (1973)

Heft: 9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}se



**canton
d'argovie**

Les « moutons-tondeurs » ne font pas l'affaire

(A.T.S.) Le département des travaux publics du canton d'Argovie, qui avait « engagé » des moutons pour tondre les bandes de gazon en bordure des autoroutes, s'est vu contraint d'abandonner l'expérience. En effet, il a été constaté pendant cette période de deux à trois ans, que les moutons ne supportaient pas l'air vicié des abords de l'autoroute. Les moutons, appartenant aux équipes d'entretien de l'autoroute, ont été transportés en des lieux plus salubres.

consacrée à une rétrospective de son œuvre.



Question jurassienne : prêtres et pasteurs désirent collaborer à la construction de l'unité jurassienne

(A.T.S.) Une trentaine de prêtres et de pasteurs du Jura se sont réunis au Centre de Sornetan, pour parler ensemble de leur responsabilité pastorale dans la question jurassienne. C'est la première fois que des ministres des deux églises se rencontrent pour traiter de cette question qui les concerne aussi bien dans leur ministère que dans leur vie privée.

A l'issue de ce colloque, qui s'est tenu à huis-clos, la relation suivante a été donnée à la presse : « en automne 1972, les pasteurs s'étaient réunis entre eux à trois reprises. Au printemps 1973, les prêtres en faisaient autant. La journée de lundi a été l'occasion de mettre leurs préoccupations en commun, préoccupations formulées par trois questions :

- « 1. La question jurassienne a-t-elle une implication dans l'exercice de votre ministère et dans la vie de votre église ?
- « 2. Quelle solidarité œcuménique pouvons-nous envisager dans la question jurassienne ?
- « 3. Le silence de nos églises semble être récupéré politique-

ment, en fait, quelle est leur tache dans la question jurassienne ?

« L'intérêt de cette journée, manifesté par tous les participants, était en premier lieu de pouvoir parler ensemble de cette question qui touche leur ministère, souligne la relation. Décision a été prise de continuer ces échanges. Chacun s'est exprimé librement tant en séance plénière que dans les carrefours. Vécus dans un climat de véritable confiance, les entretiens ont permis une meilleure connaissance mutuelle. Les recherches de la journée ont remis en question certaines simplifications hatives comme par exemple l'adhésion de tout le jura-nord au séparatisme et du jura-sud à l'antiséparatisme ou le fait que les catholiques seraient tous séparatistes et les protestants antiséparatistes. Les ministres des églises n'ont aucunement l'intention d'arbitrer une situation politique ou de proposer des solutions. Leur rôle est avant tout pastoral. Ce qui leur paraît essentiel aujourd'hui, c'est qu'un dialogue authentique puisse s'instaurer à tous les niveaux, en particulier dans les églises. Unis par la foi au Christ, ils affirment que tous les aspects de la question jurassienne doivent être mis en discussion, il n'y a pas de tabou. Sa situation appelle le chrétien à exercer une fonction critique à l'égard de toute question politique. Convaincus de leur attachement mutuel et œcuménique, les prêtres et les pasteurs réunis à Sornetan désirent collaborer à la construc-



**canton
de bâle**



Décès du peintre et sculpteur Walter Bodmer

(A.T.S.) L'un des fondateurs du groupe artistique 33, M. Walter Bodmer, artiste peintre et sculpteur, est décédé à Bâle à l'âge de 70 ans. D'abord impressionniste, l'artiste, dès 1933, a choisi l'expression non-figurative. Parmi les représentants du constructivisme expressif, il occupe une place de choix. En 1968, il obtint le prix artistique de la ville de Bâle. Le jour de sa mort s'est achevée l'exposition que la Kunsthalle de Bâle avait

tion d'une véritable unité jurassienne qui n'a jamais existé réellement et créer ainsi par le dialogue, une identité encore peu apparente. »

Œuvre de dix jeunes historiens jurassiens : la « Bibliographie jurassienne 1928-1972 »

(A.T.S.) La société jurassienne d'émulation vient de mettre en souscription la « bibliographie jurassienne 1928-1972 ». Cet important ouvrage de 400 pages, tiré à 500 exemplaires, qui sortira de presse cet automne, ne contient pas moins de 4.500 titres. Il est l'œuvre d'une équipe du cercle d'études historiques de la société jurassienne d'émulation, formée de dix jeunes historiens jurassiens qui ont travaillé sous la direction du professeur Bernard Prongue, de Fribourg.

Au début du siècle, Gustave Amweg, historien jurassien, ancien président de la société jurassienne d'émulation, consacra douze ans de sa vie à une « Bibliographie du jura bernois » qu'il publia en 1928 et qui comprenait tout ce qui s'est imprimé sur le Jura, ancienne principauté épiscopale de Bâle, du XVI^e siècle à 1928. La « bibliographie jurassienne 1928-1972 » prolonge l'œuvre de Gustave Amweg en présentant la liste de tous les ouvrages et articles écrits sur le jura de 1928 à 1972. Présentant cette œuvre, M. Alphonse Widner, secrétaire général de la société jurassienne d'émulation, recteur de l'école cantonale de Porrentruy, écrit : « nous saluons cette publication comme un hommage à tous ceux qui contribuent au rayonnement intellectuel de notre terre. Sans grandiloquence, pleinement consciente des limites, la « bibliographie jurassienne 1928-1972 » exprime la vitalité du Jura dans le champ des lettres, des sciences et des arts. Jamais la moisson n'a été si

belle que depuis le réveil de 1947 : ce quart de siècle apparaît comme l'une des périodes à la fois les plus graves et les plus passionnantes de notre histoire. »

« La vérité sur le système des bourses dans le canton de Berne »

« Dans la moyenne suisse des subsides de formation, le canton de Berne se situait, en 1971, au quatrième rang pour les études universitaires, après Zurich, Glaris et Bâle-Ville. Or, en tenant compte du fait que la capacité financière de notre canton ne s'inscrit qu'en position moyenne, ces chiffres reflètent des grands efforts consentis dans ce domaine. » Ces informations proviennent d'un communiqué intitulé « la vérité sur le système des bourses dans le canton de Berne », publié par la direction de l'instruction publique du canton qui entend répondre par là à la polémique engagée par l'organisation des étudiants de l'Université de Berne, en matière de bourses. Les requérants qui en sont à leur première formation ont droit à des bourses lorsque le revenu des parents ne dépasse pas 23 000 F et lorsque la fortune nette des parents ne dépasse pas 100 000 F, précise la direction de l'instruction publique. Les mêmes droits sont conférés aux requérants de la seconde voie de formation, s'ils sont âgés de moins de 25 ans. Au-delà de 25 ans, les bourses sont accordées si le revenu des parents ne dépasse pas 50 000 francs et la fortune 100 000 F. Les bourses octroyées, y compris la contribution fédérale, s'élèvent à 6 000 F pour les célibataires, 12 000 F pour les requérants mariés et 1 000 F par enfant.

La direction de l'instruction publique du canton de Berne conclut que le service de bourses dans un aussi grand canton constitue une tâche complexe

et difficile à résoudre et nécessite parfois certaines corrections en dépit de toutes les précautions prises pour en assurer le bon fonctionnement. (A.T.S.)



Art du XX^e siècle : Collections genevoises

Le Musée Rath (peintures et sculptures) et le Cabinet des Estampes de Genève (dessins, aquarelles, collages) présenteront, du 29 juin au 23 septembre, une grande exposition consacrée à l'art du XX^e siècle, tel qu'il est représenté dans les collections privées genevoises. Cette exposition est organisée par le Musée d'art et d'histoire, sous le patronage de Mme Lise Girardin, conseiller administratif, délégué aux Beaux-Arts. Deux cent quarante œuvres choisies chez près de quatre-vingts collectionneurs donneront au public une image vivante de ce qui s'est révélé de nouveau dans notre siècle, de ce qui a été inventé, de ce qui a bouleversé les notions acquises dans le domaine des Beaux-Arts.

Des fauves des premières années du siècle aux hyperréalistes de nos jours, ces œuvres généreusement prêtées par leurs propriétaires feront du Musée Rath et du Cabinet des Estampes, la durée de cet été, un musée éphémère et idéal de l'art moderne qui comprendra, par exemple, treize œuvres de Pablo Picasso, neuf de Paul Klee, dix de Max Ernst, et quatorze d'Alberto Giacometti.

Les deux musées sont ouverts tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, sauf le lundi matin, le soir, de 20 à 22 h, le mardi et le jeudi.

Un important catalogue reproduisant toutes les œuvres, dont un certain nombre en couleur, est sous presse.

Neuchâtel : prix « Fritz-Kunz » à M. Michel Egloff

(A.T.S.) La société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, réunie à Valangin, a décerné le prix « Fritz Kunz » à M. Michel Egloff, archéologue cantonal, pour ses travaux de recherches dans la baie d'Auvernier.

Exposition au musée d'ethnographie de Neuchâtel

(A.T.S.) Une exposition s'est ouverte au musée d'ethnographie de Neuchâtel sous le haut patronage du chef du gouvernement malgache, le général Ramanantsoa. Elle montre, sous le titre général « Malgache » qui es-tu ?, les aspects divers de cette terre. Un grand nombre de personnalités du monde diplomatique étranger et suisse assistait au vernissage.

Les palmes académiques pour un Neuchâtelois

(A.T.S.) L'association des membres de l'ordre des palmes académiques qui groupe des personnalités qui se sont illustrées dans les domaines de l'enseignement, de l'université, des arts et des sciences a siégé pour la première fois en dehors de France, à Neuchâtel, sous la présidence de M. Prigent. A cette occasion, elle a décerné les palmes académiques à M. René Braichet, directeur politique de la feuille d'Avis de Neufchâtel et Privat Docent à l'université de Neufchâtel.

Une haute distinction italienne à un artiste de La Chaux-de-Fonds

(A.T.S.) L'exposition internationale de la médaille de Ravenne, organisée par la société des

amis du grand poète florentin, et consacrée cette année à Dante vient d'établir son palmarès. Le médailleur suisse Roger Huguenin de la Chaux-de-Fonds, qui a déjà exposé dans toutes les grandes expositions de médailles et de monnaies d'Europe, a reçu un deuxième prix avec médaille d'argent pour trois médailles admirablement travaillées, avers et revers, exprimant et signifiant les hauts moments de la vie de Dante.

Formation d'un comité de soutien à M. Berthier Perregaux

(A.T.S.) Un comité de soutien à M. Berthier Perregaux s'est formé au Locle et une pétition de quelques milliers de signatures a été remise à l'ambassadeur de France à Berne. La récolte des signatures continue. On se rappelle que M. Berthier Perregaux avait fait l'objet d'une procédure d'expulsion engagée par le ministère français de l'intérieur.

Dans un communiqué de presse, le comité de soutien souligne que cette tentative d'expulsion, contre laquelle M. Berthier Perregaux a déposé recours, est un fait supplémentaire qui indique le caractère international de la question des travailleurs immigrés : « ceux qui, après avoir été exploités durement, sont devenus inutiles pour les industriels et qui, se retrouvant sans contrat de travail, ne peuvent plus séjourner dans le pays d'émigration. En dernier ressort, la cause à défendre est celle de tous les travailleurs, « de quelques pays qu'ils viennent, dans quelque pays qu'ils soient », précise le comité de soutien.

Rappelons que le pasteur Berthier Perregaux est responsable de la « Cimade » (service œcuménique d'entraide, d'inspiration protestante) à Marseille et qu'il avait participé à des manifestations contre la démolition d'un bidonville et incité des immigrants tunisiens à faire la

grève de la faim pour obtenir du travail.

Mort de l'écrivain Francesco Chiesa

(A.T.S.) A Lugano s'est éteint le poète Francesco Chiesa, l'homme de lettres le plus important que le Tessin ait donné à la Suisse. Né à Sagno (Mendrisiotto) le 5 juillet 1871, Chiesa, après son doctorat en droit à l'université de Pavie, il se consacra bientôt à l'enseignement et à la littérature. Il fut recteur du lycée de Lugano jusqu'en 1943.

Docteur Honoris causa des universités de Lausanne, Rome et Pavie, il a obtenu, pendant sa carrière, de nombreux prix, parmi lesquels on peut citer : le Mondadori, pour le roman, en 1928, le grand prix de la Fondation Schiller la même année, le prix Angiolo Silvio novaro de l'académie d'Italie en 1940 et en 1957 le prix Fila. Son œuvre littéraire va de l'essai au poème, du roman au conte. Francesco Chiesa a acquis une grande renommée nationale et internationale par des œuvres telles que « Fuochi di primavera », « Tempo di marzo », qui a été traduit en plusieurs langues, « Villadonna » et « Racconti del mio orto ».

On peut voir la marque de son génie dans les sentiments de l'opinion publique qui appelaient Francesco Chiesa le « poète » tout-court. En 1971, quand pour son centenaire, le Tessin organisa officiellement des festivités scéniques, la population y participa avec enthousiasme en témoignant à « son poète » des marques de vive affection et de sympathie. Il fut aussi, pour de longues années, président de la commission cantonale des monuments et de la commission pour la protection du paysage.

Pendant les années de sa jeunesse, immédiatement après l'université, Francesco Chiesa fut actif dans le journalisme. Il fut notamment parmi les fondateurs d'un journal politique qui s'appelait « l'idée moderne » et fut rédacteur du journal de Lugano « Gazzetta Ticinese ».

canton de st gall

La Kopantiqua à Saint-Gall

C'est pour la quatrième fois que vient de se tenir à Saint-Gall une foire-exposition de copie d'ancien. Répartis dans deux grands halls, sur deux niveaux, se trouvaient une centaine d'exposants venus de huit pays européens : Allemagne de l'Ouest, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, France, Suisse. Cette manifestation, réservée aux professionnels témoigne d'un côté de l'amour fidèle pour l'ancien qu'éprouvent bon nombre de nos contemporains, de l'autre le soin avec lequel certains meubles et objets sont reproduits et enfin, mais il ne faut pas trop le dire, que de la copie au truquage il n'y a parfois qu'un pas à franchir.

Du faux ancien ? Ici tout le monde — et avec raison — s'en défend. Il n'y a que des reproductions, des imitations. « Mais, m'a dit un exposant je ne suis pas responsable de ce que mes clients diront à leurs clients personnels. »

Le visiteur peut donc découvrir au hasard des stands une foule de meubles et objets qui vont du plus classique au plus pittoresque. En premier des meubles français, strictement fabriqués comme ils l'étaient à l'époque de leur création. Vous trouverez ainsi commodes marquées, vaisselier vendéen ou chaise lorraine. Chez les Anglais ce sera du victorien ou encore ce style dénommé « bateau » mais

qui, en fait de navigation n'a connu que celle qu'il fit sur un cargo pour gagner le continent. Mais faut-il bouder son plaisir ? Les meubles dits de bateau sont simples, de lignes cubiques, pleins de tiroirs. Leurs poignées incluses évitent tous accrochages. Chez les Anglais encore, des sièges en acier souple qui, bien que datant du milieu du XIX^e siècle, semblent inventés aujourd'hui.

Voici chez les Suisses, des meubles très personnels. D'abord, en pin naturel, de cette couleur blonde que l'on trouve dans les montagnes, un ensemble d'angle pour chalet : boiserie entourant une table et son banc. Plus cossu ce que l'on appelle ici, style « baroque ». Il s'agit de meubles importants, soit de lourdes armoires massives, ou de murs de rangement avec armoires et niches évidées. Rien ne fait au sens français, moins baroque, que ces meubles car le mot évoque pour nous l'exubérance, l'ornementation délirante. Baroque, pour moi, c'est la cathédrale de Saint-Gall, bien plus que les meubles suisses de la Kopantiqua.

Mais ce qui a peut-être de plus pittoresque dans cette foire exposition ce sont les objets présentés par les Italiens. Que diriez-vous d'une grosse mapemonde montée sur un piétement à roulettes et qui, s'ouvrant découvre un bar ? Que diriez-vous de ces objets curieux, vieillis, patinés, qui semblent échappés du naufrage d'un navire du temps de Christophe Colomb : boussoles dans leur étui de bois usé, vieilli. Présentés de même façon, des cadrans solaires de poche, des sextants et puis, peut-être encore plus curieux et m'a-t-on dit copie exacte des originaux conservés à Florence : le thermomètre et le baromètre de Toricelli ?

Reproduits strictement d'après des ustensiles anciens : moulin à café et fer à repasser. Il est vrai que j'ai vu aussi un téléphone américain, petit monu-

ment de bronze tarabiscoté, modèle 1900, sur lequel un cadran numéroté avait cependant été ajouté pour en permettre l'usage.

La copie, c'est le moyen de vous offrir à des prix qui n'ont rien à voir avec ceux de l'authentique, un morceau de fresque avec une tête étrusque ; des têtes d'angelots à faire voler sur vos murs ; des fixés sous-verre, expression d'art populaire aux couleurs vives et fraîches ; des icônes où une Vierge vous regardera à travers sa lucarne d'argent ; des pichets d'étain véritables frères des anciens, fabriqués avec les mêmes moulles, les mêmes poinçons ; des coffres peints comme par un paysan d'une haute vallée, et enfin une infinité de lampes en cuivre avec un abat-jour blanc tout rond, des lampes qui ferraient presque regretter le temps de l'éclairage au pétrole.

CLAUDE-SALVY.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Succès de l'initiative « Sauver Lavaux »

(A.T.S.) L'initiative « Sauver Lavaux », qui demande d'insérer dans la constitution cantonale une protection intégrale du vignoble entre la Lutrive et la Veveyse (c'est la première fois qu'une initiative populaire est lancée pour protéger totalement un vaste site), a largement abouti : elle a déjà recueilli plus de 25 000 signatures en deux mois et demi, alors qu'il en fallait un minimum de 12 000 en trois mois. Elle a été déposée fin juillet.

Lors d'une conférence de presse donnée à Lausanne, M. Franz Weber a estimé que 90 pour cent de la population vaudoise était favorable à l'initiative et, pour confirmer son affirmation, il a invité le Conseil d'Etat vaudois à la soumettre très rapidement à la votation

populaire. Il a exprimé l'espérance que les autorités municipales de Lavaux finiront par se rallier à une protection intégrale, comme l'ont fait celles de l'Engadine, qui avaient aussi commencer par s'y opposer.

Pour Franz Weber, il est d'autant plus urgent de soumettre l'initiative au vote populaire que les autorités de Villette envisagent d'étendre les zones de construction dans leur commune et que, d'autre part, les communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin s'apprêtent à édifier au milieu des vignes, près du château de Glérolles, une station d'épuration des eaux que M. Maurice Martenet, professeur à l'école polytechnique fédérale de Lausanne, a qualifiée, d'hérésie aux points de vue technique, économique et esthétique. Un recours a d'ailleurs été adressé au Tribunal fédéral contre la décision du Conseil d'Etat vaudois de lever les oppositions contre ce projet.

Un 54^e Comptoir suisse ouvert au monde et à la coopération technique !

(C.P.S.) Pour la 54^e fois, le Comptoir Suisse, Foire nationale d'automne de Lausanne, ouvrira ses portes du 8 au 23 septembre prochain au Palais de Beaulieu. Il rassemblera à nouveau près de 2 500 exposants suisses autorisés à présenter à côté des produits d'origine helvétique, une sélection d'articles étrangers choisis en raison de leur intérêt.

A son programme englobant l'industrie légère, l'agriculture, l'artisanat et le commerce, tout d'abord, dans les halles nord, une rénovation : une nouvelle cour d'honneur de l'agriculture, réalisée sous le patronage du département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce et de la Régie fédérale des alcools : surface accrue, prolongée encore sur les côtés par un marché couvert,

nouvelle structure et implantation des trois secteurs principaux développant le thème de la vie dans un environnement sain et par une nourriture saine. Au pavillon 17 et aux terrasses de plein-air, un nouveau et passionnant secteur intitulé « Matériel pour la commune » permettra aux responsables de l'équipement communal de comparer ce que l'évolution des techniques et méthodes de travail offre de plus moderne pour suivre le progrès tout en ménegeant les deniers publics. Aux halles sud, le Salon, partiellement internationalisé, des arts ménagers et le grand secteur des installations de chauffage. Au corps central, l'industrie légère, les arts et métiers, le traditionnel Salon de l'horlogerie. Aux halles rurales, les marchés-concours dont la nécessité et l'actualité apparaissent plus impérieuses que jamais.

Trois pays étrangers, hôtes d'honneur, occuperont les pavillons de l'Entrée principale, de la Grande-Avenue et du Corps central : le Portugal et les grandes marques de ses marchés à l'exportation ; la Bulgarie, témoignant d'un intéressant essor industriel au cours de ces dernières années ; la Tunisie présentant ses activités traditionnelles et modernes, sa gastronomie, et, en la Salle des congrès, son exposition de mosaïques antiques, ses trésors d'art d'une inestimable beauté. Enfin, dans les jardins, l'impressionnante participation du délégué fédéral à la coopération technique ; une sphère symbolisant la terre, visitable à l'intérieur orné de panneaux suggestifs illustrant et commentant l'œuvre d'assistance et de coopération techniques assumées par notre pays aux quatre coins du globe.

Le seul musée de cire de Suisse va s'établir en France

(A.T.S.) Depuis cinq ans, Nyon abrite un « historial suisse » qui

constitue le seul musée de cire de notre pays. Plus de 6 000 visiteurs y ont rencontré chaque année Saint-Maurice, Guillaume Tell, les trois Suisses du Grutli, Winkelried, Nicolas de Flue, Bonivard, Calvin, Jean-Jacques Rousseau, le major Davel, Henry Dunant, à côté de personnalités internationales comme le général de Gaulle, la reine Elisabeth, Martin Luther King, le pape Paul VI, Mao Tsé-toung.

Malheureusement, le propriétaire de ce musée, l'architecte français Lionet Mirabaud, va devoir quitter les locaux qu'il occupe à Nyon, et c'est en vain qu'il a cherché en Suisse un nouvel emplacement pour son historial. Dès lors, selon toutes probabilités, le musée de cire de Nyon va quitter notre pays pour être installé dans une province française. Il sera évidemment complètement transformé, car les figures de l'histoire helvétique ne sauraient passionner des visiteurs français.

M. Mirabaud, qui a fait part de son regret de devoir quitter la Suisse, a précisé cependant qu'une commune vaudoise serait disposée à accueillir le musée, mais que ce n'était pas possible pour l'instant. C'est la dernière — et fragile — chance de voir la collection nyonnaise rester dans notre pays.

Le « Journal d'Yverdon » bicentenaire

(A.T.S.) Fondé en 1773, donc troisième des journaux romands par ordre d'ancienneté, le « Journal d'Yverdon » a fêté son 200^e anniversaire. Après l'assemblée des actionnaires, qui a pris acte des résultats de l'exercice écoulé, un banquet a réuni aux Rasses les actionnaires, les administrateurs et les cadres de l'entreprise.

M. Olivier Piquet, avocat, président du Conseil d'administration, a rendu hommage à tous les responsables qui, durant deux siècles, ont assuré le succès de ce journal régional. Il

a salué particulièrement la présence de M. Jean Anex, qui dirigea le « Journal d'Yverdon » de 1919 à 1952, et de M. Léon Michaud, ancien professeur à Yverdon, collaborateur du journal de longue date. Ces deux nonagénaires approchent à eux seuls les deux siècles de vie du journal et ils furent chaleureusement applaudis. Les autorités d'Yverdon et du Nord vaudois apportèrent les vœux de l'officialité au vaillant bicentenaire, dont un numéro spécial, dû particulièrement à sa rédactrice en chef, Mme Françoise Perret, évoque la naissance et les deux siècles d'existence au service du Nord vaudois.

Les cent ans de l'hôpital de Cery : de la camisole de force à la psychiatrie

(A.T.S.) La célébration du centenaire de l'hôpital psychiatrique de Cery, à Prilly-Lausanne, qui a réuni les autorités politiques, universitaires et médicales du canton de Vaud, a été l'occasion de retracer l'évolution spectaculaire des soins accordés à ceux qu'on appelait autrefois des fous et qu'on traite aujourd'hui comme des malades. Des progrès énormes ont été réalisés depuis les douches et la camisole de force de l'ancien asile d'aliénés, jusqu'à la thérapeutique médicamenteuse, les traitements par électro-choc, la cure de sommeil et la psychothérapie de l'hôpital psychiatrique moderne.

Ouvert au printemps 1873 sur le territoire de la commune de Prilly, qui devait être reliée la même année à la ville de Lausanne par le chemin de fer Lausanne-Echallens, l'hospice de Cery a connu des transformations profondes. une date importante fut l'année 1890, marquée par l'introduction de la psychiatrie comme branche obligatoire à la Faculté de médecine de Lausanne. Dès 1929, le docteur Hans Steck eut recours à l'in-

suline, puis aux médicaments neuroleptiques. Un service d'assistance sociale est formé en 1931, une polyclinique psychiatrique universitaire ouvre ses portes en 1948 pour le traitement ambulatoire, l'hôpital est rénové en 1953, une nouvelle clinique psychiatrique de 270 lits est inaugurée en 1959, une école d'infirmiers en psychiatrie en 1961, un hôpital gériatrique en 1963. Enfin, ces dernières années, on a construit un pavillon pour les alcooliques, un centre social, des ateliers de réintégration professionnelle, une bibliothèque, une salle de spectacles.

D'autre part, le canton de Vaud pratique la décentralisation, une clinique psychiatrique a été installée à Prangins pour l'ouest, une autre à Yverdon pour le nord, une troisième à Corsier-sur-Vevey pour l'est. Cela permet de décharger l'hôpital psychiatrique de Cery, qui a compté dans le passé jusqu'à 750 malades, et qui n'en soigne plus aujourd'hui que 350, auxquels s'ajoutent près de 150 patients âgés.

Le centenaire de l'hôpital de Cery a été marqué par une cérémonie présidée par le conseiller d'Etat Pierre Schumacher, chef du département cantonal de l'intérieur et de la santé publique, et par le professeur Christian Muller, directeur de l'hôpital, et au cours de laquelle les dernières constructions ont été inaugurées. L'université de Lausanne a publié à cette occasion un ouvrage historique de M. Claude Secretan.

Victor Desarzens a reçu le prix de la Ville de Lausanne

(A.T.S.) Les gens de qualité se pressaient début juillet dans les salons de Mon-Repos pour assister à la remise du « prix de la ville de Lausanne » au maître Victor Desarzens, fondateur de l'orchestre de Chambre de Lausanne, dont il vient d'abandon-

ner la direction après trente années de succès, et aussi directeur depuis vingt ans de l'orchestre du Musikkollegium de Winterthour.

M. Georges-André Chevallaz, syndic de Lausanne, et le professeur Fernand Cois Cardis, premier président de l'orchestre de chambre de Lausanne, ont rappelé tout ce que la capitale vaudoise et la musique en général devaient à Victor Desarzens. Celui-ci a bien mérité du « prix de la ville de Lausanne », distinction exceptionnelle et rarement décernée, dont les précédents lauréats ont été Edmond Gilliard, Gustave Roud et Philippe Jaccottet.

Victor Desarzens a remercié en dirigeant un quatuor de l'orchestre de Chambre de Lausanne dans une sérénade de Mozart. On remarquait dans l'assistance MM. Marc-Henri Ravussin, président du Conseil d'Etat vaudois. Jean-Pierre Meroz, directeur sortant de charge de la radio suisse romande, Alfred Bussey, conseiller national, et Julien-François Zbinden, président de l'association des musiciens suisses.

Les Vaudois soignent leurs vins de qualité

(A.T.S.) Le vignoble vaudois fait un grand effort pour promouvoir son vin rouge d'appellation d'origine. C'est ainsi que le « Salvagnin » gagne des adeptes un peu partout en Suisse. 250 000 verres portant l'inscription « vive le Salvagnin » ont été vendus ou distribués en moins d'une année dans notre pays. Pour fêter ce résultat, l'office des vins vaudois a remis un verre géant de Salvagnin à l'équipe de sauvetage de Saint-Prex, qui porte précisément le nom « Salvagnin ». Rappelons que Saint-Prex fut le terroir d'un très ancien cépage indigène dont le nom « Salvagnin », a été repris par les vins vaudois d'appellation d'origine.

VI^e Biennale internationale de la Tapisserie Lausanne 1973

Du 16 juin au 30 septembre 1973 se déroule à Lausanne la sixième Biennale internationale de la Tapisserie (musée cantonal des Beaux-Arts, palais de Rumine).

Cette manifestation est la plus importante au monde dans le domaine de la tapisserie et réunit 55 artistes de 20 pays.

L'exposition est ouverte au public tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Des commentaires permanents en français, allemand et anglais sont diffusés par des appareils audio-visuels.

Le prix Wakker du Heimatschutz à la commune de Saint-Prex

(A.T.S.) La Ligue suisse du patrimoine national (Heimatschutz) a remis solennellement à la commune de Saint-Prex, vieux bourg vaudois au bord du Léman, son « prix Henri-Louis Wakker 1973 », distinction accordée pour la protection exemplaire d'un site urbain ou villageois. Ce prix, qui s'accompagne d'un don de 10 000 francs, a été décerné pour la deuxième fois, la première commune lauréate, celle de Stein-am-Rhein, l'ayant reçu l'an dernier. Il a été fondé par un éminent genevois, Henri-Louis Wakker, ardent défenseur du patrimoine et des sites, mort en 1972.

En dépit d'une pluie diluvienne, de nombreuses personnalités, venues de tout le pays, parmi lesquelles l'ancien conseiller fédéral Hans Schaffner, ont assisté à la manifestation agrémentée de productions folkloriques. Elles ont été les hôtes des autorités de Saint-Prex et du docteur Oscar Forel, le « châtelain » du Bourg, savant et mécène de grand renom.

Après des allocutions de bienvenue de MM. Marc Rivier, syndic de Saint-Prex, et Marcel Muller, président de la société vaudoise d'art public, M. Ariste Rollier, président de la Ligue suisse du patrimoine national et municipal à Berne, a remis le prix en faisant l'éloge de Saint-Prex. MM. Jean-Jacques Glayre, préfet du district de Morges, et Maurice de Coulon, directeur de l'Inspection fédérale des forêts, se sont exprimés au nom du Conseil d'état vaudois et du Département fédéral de l'intérieur.

Le « laudatio » relève que le bourg de Saint-Prex (forme locale de saint Prothais), construit en 1234 par l'évêché de Lausanne sur une presqu'île du Léman près de Morges, pour des raisons stratégiques, n'a pas d'édifices d'une valeur architecturale exceptionnelle, mais que tout le site, y compris son cadre naturel, a été remarquablement préservé. Sa rue principale, qui comprend la dernière porte fortifiée du pays de Vaud, a été débarrassée de tous les panneaux publicitaires qui l'enlaidissaient. Enfin, son manoir est devenu un actif foyer culturel.

Un nouveau film d'Henry Brandt : « Terre à vendre »

(A.T.S.) Le « Comité d'initiative pour aménager le sol vaudois avec équité et bon sens et le soustraire à la spéculation » (qui a déposé une initiative cantonale dont les 20 000 signataires demandent la création de zones agricoles avec une péréquation financière) a présenté à Lausanne un nouveau film du cinéaste suisse Henry Brandt, « Terre à vendre », bande en 16 mm, noir et blanc, d'une demi-heure.

Ce film montre comment la terre est livrée au marché spéculatif. Son prix n'est plus accessible qu'aux affairistes. Notre sol est détourné de son usage

normal, il échappe de plus en plus à ceux qui en ont besoin, pour le cultiver ou pour se loger. Il est de plus en plus gaspillé pour le profit de quelques-uns, avec des conséquences dégradantes pour nos paysages et pour la vie de notre population à la ville comme à la campagne.

MM. Jean Vallat, directeur de l'institut d'économie rurale de l'école polytechnique fédérale de Zurich, et Olivier Delafontaine, paysan vaudois, ont exposé les thèses du Comité d'initiative pour apporter une solution efficace au problème foncier.

Le prix Wilhem-Gimmi à un peintre tessinois

(A.T.S.) Le Conseil de la Fondation Wilhem Gimmi, à Lausanne, a attribué son prix pour 1973 au peintre tessinois Filippo Boldini. Cette distinction consacre le très grand talent d'un de nos meilleurs peintres. C'est la première fois que le prix de la fondation Wilhem Gimmi est décerné à un artiste du Tessin. Les lauréats du prix de la Fondation Gimmi ont été jusqu'ici Casimir Reymond, à Lutry, Albert Pfister, à Erlenbach, Raoul Domenjoz, à Lausanne, Otto Morach, à Zurich, et Jacques Berger, à Pully.

Une nouvelle industrie dans le canton d'Uri : les sabots de bois

(A.T.S.) Une nouvelle industrie vient de s'installer dans la commune uranaise de montagne de Isenthal : la fabrication en série au moyen d'installations les plus modernes de bons vieux sabots de bois uranais. Il doit s'agir là de la seule fabrique de sabots de Suisse centrale après qu'une telle entreprise du Muotathal schwyzois a fermé ses portes. La demande est déjà si importante que la fabrique d'Isenthal ne parvient plus à faire face à toutes les commandes.